

TERMES DE REFERENCE

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE (PAGEF)

Recrutement d'un expert court terme en appui de la composante 3 du PAGEF

Appui opérationnel à la DGPEIP

GUINEE, Conakry

Références	<p>Projet PAGEF</p> <p><u>Composante 3</u> : Gouvernance des organismes publics</p> <p>Objectif stratégique : Supervision des Organismes publics (OP)</p> <p>Résultat 3.1.1 : Réorganiser la DGPEIP et revoir ses procédures de travail</p> <p>SA 3.1.1.2 Rédaction des fiches et du manuel de procédures + atelier de validation</p>
Intitulé du poste	Expert(e) en gouvernance des organismes publics, organisation et analyse financière
Domaine	Gouvernance financière, organisation institutionnelle, analyse financière
Objet de la mission	Appui opérationnel de la Division du Portefeuille de la DGPEIP pour rédiger et valider un manuel de procédure + développer un tableur de suivi des activités et des projets
Bénéficiaires	Ministère de l'Economie et des Finances / DGPEIP
Pays	Guinée
Durée totale estimée	30 jours

1. Contexte

La mission s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance Economique et Financière (PAGEF) financé par l'Agence Française de Développement (AFD) via le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). Le PAGEF a officiellement démarré le 18/02/2021 pour une durée de 3 ans. La convention de financement entre l'AFD et la République de Guinée a été signée le 16/12/2019.

Le PAGEF a pour finalité de rendre la gestion des ressources publiques plus efficace en Guinée. A cette fin, le PAGEF a pour objectifs de renforcer les capacités de l'Etat guinéen à :

- i. établir des prévisions budgétaires fiables via son cadrage macroéconomique et budgétaire (composante 1)
- ii. conduire sa politique d'endettement sur la base d'une information exhaustive (composante 2)
- iii. suivre les opérations des organismes publics pour en améliorer la performance et limiter les risques financiers (composante 3)
- iv. opérationnaliser les nouvelles dispositions encadrant les partenariats publics-privé (composante 4)

A ce titre, le PAGEF contribue directement à la réalisation du programme de réforme des finances publiques 2019-2022 (PREFIP). Pour ce faire, le PAGEF appuie les principaux acteurs de la gouvernance économique et financière en Guinée : Ministère de l'Economie et des Finances et du Plan (MEF), Ministère du Budget (MDB).

La phase de démarrage du projet a permis d'aboutir à un cadrage des activités et au plan de travail et budget annuel (PTBA 2021). Ce PTBA a été validé au 1er COPIL en date du 27/05/2021. Plusieurs missions ont eu lieu en 2021 et 2022 afin de lancer les activités prévues et avancer avec la DGPEIP notamment sur les aspects suivants : état des lieux des organismes publics, rapport annuel sur le portefeuille de l'état, organisation, lancement du chantier SI. Le PTBA 2023 a été validé le 05/04/2023 et précise les activités à mener en priorité d'ici à la fin du projet PAGEF.

Contexte spécifique de la mission

La DGPEIP a connu de nombreux changements depuis le début du projet, mi-2021 :

- deux changements de Directeurs, pour cause de départ à la retraite,
- des modifications de l'arrêté portant ses attributions et son organisation (le dernier a été signé en avril 2023),
- un turn-over sensible au niveau des postes d'encadrement.

Ajoutés au fait que le processus de nomination des cadres des Directions techniques nouvellement créées n'est toujours pas effectif, ces changements ont engendré du retard sur plusieurs activités opérationnelles. En particulier, seulement 8 flow charts retraçant les processus opérationnels ont été élaborés, faute de pouvoir s'appuyer suffisamment sur des encadrants disponibles et connaissant les processus.

2. Objectifs de la mission

2.1. Objectif général

L'objectif général du projet est d'améliorer la supervision de la gestion économique et financière des organismes publics (OP) en Guinée.

2.2. Objectifs spécifiques

La présente mission vise en priorité à reprendre et finaliser le manuel de procédures et à appuyer, dans un second temps, la Direction en développant et partageant un outil sur mesure de pilotage des activités et des projets.

3. Contenu détaillé de la mission

La mission consistera, avec l'appui de l'expert principal en charge de la composante 3 du PAGEF et l'assitant technique à maîtrise d'ouvrage du PAGEF à :

Pour le manuel de procédure (activité prioritaire)

- S'approprier la liste des procédures identifiées en 2021, en l'adaptant aux modalités du nouveau cadre organisationnel (arrêté d'avril 2023) et en la complétant si nécessaire. Une attention particulière devra être apportée à ne pas couvrir tout le périmètre de la DGPEIP mais uniquement les activités contribuant à la supervision des OP (Directions Techniques des SP et des EPA, fonctions supports liées)
- Formaliser et partager une méthodologie de travail
- Valider le format du livrable attendu pour le manuel des procédures
- Organiser des ateliers participatifs et des entretiens bilatéraux avec les cadres métiers de la DGPEIP ainsi que les cadres des autres Directions nationales intervenant dans les processus identifiés, pour la collecte d'informations et la validation des fiches de procédures
- Formaliser les fiches de procédures et les compiler de manière cohérente dans un manuel dédié
- Organiser et animer un atelier/séance de validation avec les parties prenantes

Pour le pilotage des activités/projets de la DGPEIP (activité secondaire)

- Déterminer l'expression de besoin pour un outil de pilotage des activités, de type management visuel ou/et tableur Excel.
- Réaliser l'outil de pilotage (si conception) ou/et procédure d'utilisation et formation si management visuel
- Former les utilisateurs pour une bonne appropriation

4. Résultats attendus, principaux livrables

Les livrables attendus sont :

- Un manuel des procédures sur le périmètre d'activités de la DGPEIP en lien avec les activités de supervision des OP
- Un atelier de validation du manuel de procédures, en présence des parties prenantes
- Un outil de pilotage opérationnel des activités et des projets couvrant le périmètre des activités défini précédemment
- Un guide d'utilisation et une formation des utilisateurs

5. Durée de la prestation et planning

La mission se déroulera à Conakry et à distance pour une charge totale estimée à 30 jours de travail. La durée de la mission sur le terrain est estimée à 20 jours.

6. Compétences et expériences requises

Qualifications recherchées :

- Diplôme universitaire ou équivalent, de niveau Bac+5 en Economie, Finances Publiques, Management des entreprises ou tout autre domaine pertinent au regard de la mission.
- Très bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel...)
- Capacités d'écoute, de communication et qualités relationnelles
- Qualités rédactionnelles supérieures
- Excellentes capacités d'organisation
- Qualités analytiques et esprit de synthèse
- Autonome dans le travail
- Diplomatie et discrétion
- Avoir déjà travaillé dans le cadre de projets de coopération avec des bailleurs dans le cadre de missions similaires (notamment en Afrique de l'Ouest).
- Expérience préalable de renforcement des capacités organisationnelles d'un département ou d'un service.
- Habitude mener des interviews et des ateliers participatifs pour la collecte d'informations
- La connaissance du contexte guinéen sera jugée favorablement. A défaut il est demandé des expériences similaires dans des contextes comparables.

Expérience professionnelle :

Les expert(e)s devront justifier d'environ 10 années d'expériences professionnelles, orientées notamment sur des missions d'organisation et de management opérationnelles

L'expérience de mission(s) dans une administration publique ou en assistance à une administration publique en Afrique est indispensable.

7. Disponibilité, réponse et rémunération

Les experts devront remettre un CV, une note de 2 pages maximum de compréhension de l'analyse demandée et une offre financière (honoraire journalier) pour la sélection des candidatures, au plus tard le 30 juin 2023. Les frais annexes sont pris en charge par Expertise France (voir ci-dessous).

L'offre financière pourra être négociée.

Le versement de la rémunération sera basé sur la soumission et l'acceptation des livrables par Expertise France (avec fourniture des pièces justificatives décrites dans le contrat).

Il sera aussi demandé de fournir les documents administratifs nécessaires à la mission : passeport d'une validité de plus de 6 mois, vaccins à jour, statuts qui permettent de facturer, fiche de renseignements, fiche tiers etc.

La mission commencera en octobre 2023. Elle devra se conclure au plus tard le 30 novembre 2023.

8. Organisation de la mission, suivi et pilotage

L'Unité de Gestion du Projet du PAGEF sera chargée du suivi et de l'organisation de la mission. L'expert principal de la composante 3 sera le correspondant technique en charge de la bonne réalisation de la mission.

Le bureau Expertise France Guinée sera mis à contribution en fonction des besoins.

Les déplacements seront pris en charge par la cellule d'appui mutualisée d'Expertise France tout comme le support logistique.

Expertise France prend en charge les billets d'avion, les formalités de visa, la réservation d'hôtel, le versement des per diem (247 € par jour pour la restauration et l'hôtel) et les déplacements professionnels sur place.